

## LA GUETTE Catherine de

Madame de La Guette est née Catherine de Meurdrac, le 20 février 1613, à Mandres dans la campagne briarde, d'un aristocrate normand désargenté et de la fille d'un parlementaire parisien, Elisabeth Dovet. Elle a laissé un nom dans l'histoire par ses *Mémoires*, publiés à La Haye en 1681 et réédités en 1856. Ce récit autobiographique tout à fait singulier, qui révèle un véritable écrivain, rend compte d'une vie de femme et d'aristocrate conduite avec une énergie peu commune dans un contexte social et politique chaotique, celui de la Fronde et de ses lendemains.

Madame de la Guette accorde une attention particulière, rare chez les mémorialistes du temps, aux étapes de son éducation, et explique par là les traits de caractère qui ont déterminé sa conduite. Sa « bonne santé » et son « esprit martial » tiennent, selon elle, à l'éducation peu ordinaire dont elle a bénéficié : nourrie et élevée par sa mère, « façonnée » par un séjour à Paris chez un oncle maternel, entraînée à l'équitation et au maniement des armes par les soins de son père, elle obtient de prolonger jusqu'à l'âge de 20 ans la vie de « fille » non mariée, dont elle goûte les agréments auprès de compagnes issues des familles de l'aristocratie et de la magistrature parisiennes (les Masparault, les Molé, les Coulanges, grands-parents de la future marquise de Sévigné) en villégiature dans les environs de Mandres. Elle séjourne souvent chez sa sœur aînée, à Grosbois, où son beau-frère, M. de Vibrac, régit le domaine du duc d'Angoulême, bâtard du roi Charles IX. Refusant les partis que son père prétend lui imposer, elle organise son mariage clandestin avec un obscur capitaine protégé du duc d'Angoulême, Monsieur de la Guette, qui l'enlève pour la soustraire aux représailles de son père. Son union avec cet homme emporté, souvent jusqu'à l'extravagance, et constamment engagé dans quelque campagne militaire, est évoquée comme essentiellement heureuse, soutenue par une passion et un respect mutuels. Mme de La Guette ne récrimine jamais contre les conséquences de ce mariage, qui suscite un conflit perpétuel avec son père, et la contraint à renoncer à l'héritage maternel. Elle soutient la carrière militaire de son mari, dans le partage total des valeurs d'honneur et de fidélité qui y sont attachées, jusqu'à lui confier leur fils aîné dès l'âge de 10 ans. Cette carrière prend un tour décisif quand M. de la Guette renonce au service du roi pour s'enrôler sous le commandement d'un chef de guerre liégeois, le comte de Marchin (dit Marsin) et l'accompagner dans la campagne de Catalogne (1648).

Les charges que Mme de la Guette assume seule – l'éducation des dix enfants du couplet l'entretien du domaine familial de Sucy-en-Brie, sont alourdies par les vicissitudes de la Fronde. La Brie, zone de ravitaillement de Paris qui se trouve alors assiégé, est ravagée par les pillages successifs des troupes adverses. Madame de La Guette décrit sans pathos, souvent même avec humour, les péripéties d'une guerre civile auxquelles les paysans assistent sans les comprendre, dont ils tentent à l'occasion de profiter en massacrant pour les dépouiller quelques soldats égarés, mais dont ils sont essentiellement les victimes, par la destruction de leurs maisons et de leurs récoltes, le viol de leurs femmes et de leurs filles. Pendant les quatre ans que dure la Fronde, elle s'emploie à les protéger, n'hésitant pas à accueillir par centaines ces femmes menacées dans sa propre maison, et déployant toute son ingéniosité pour détourner de leurs projets d'affrontement ou de représailles les armées qui séjournent dans les parages. La situation devient particulièrement périlleuse quand arrivent les troupes du duc de Lorraine, appelé l'aide par les Frondeurs dans la seconde phase du conflit qui oppose le Prince de Condé à la Cour. Réfugiée à Grosbois avec ses « gens », après avoir fait passer toute la population du village sur l'autre rive de la Marne, elle abandonne ses deux maisons de Sucy aux pillages, et perd son plus jeune fils, âgé de 7 ans, qui meurt de frayeur pour avoir été maltraité par un soudard lorrain.

A ces périls, s'ajoute le risque de disgrâce que lui fait encourir l'enrôlement de son mari, à la suite du général Marsin, dans le camp des Frondeurs. Elle accepte alors d'Anne d'Autriche une mission qui consiste à rallier au parti du roi les Frondeurs de Bordeaux, dont son mari, Marsin et Balthazar, un officier allemand rallié à leur cause. La nécessité d'échapper aux embûches de la traversée d'une France déchirée est l'occasion de péripéties romanesques pour une héroïne que son intrépidité fait prendre pour un espion déguisée en femme. Elle convainc son mari et Marsin, les ramène à sa suite

à Paris, mais la tentative d'accommodement avec le roi échoue, Mazarin ayant de son côté mené des négociations avec le parti de l'Ormée.

Son mari s'exile alors avec ses deux fils à Bruxelles, dans l'entourage du Prince de Condé, puis obtient de regagner son domaine de Sucy, mais meurt, rongé par l'inactivité et le chagrin, en 1665. Madame de La Guette finit par s'installer en 1671 auprès de son fils aîné à Gand où il s'est marié et est entré au service du Prince d'Orange. Il est tué en 1676 au second siège de Maestricht. Elle doit alors soutenir une famille privée de ressource, avec l'aide du second fils (le seul de ses enfants resté en vie avec une fille religieuse en Provence), achève de vendre ses biens à Sucy et entreprend d'écrire ses mémoires peut-être pour en tirer quelque revenu. Ils s'achèvent à la date de 1676.

L'étonnante liberté de ton de son écriture consonne avec l'absence de préjugés dont témoigne sa conduite. Alors qu'elle a reçu au cours de sa vie les marques d'estime et de confiance de ce que l'aristocratie comptait de plus élevé (le duc et le duchesse d'Angoulême, née Montmorency, le général Marsin, la princesse de Condé, la reine Anne d'Autriche elle-même), qu'elle donne les preuves de sa fidélité à la famille royale, elle a le bon goût de ne pas se plaindre de l'échec de son expédition bordelaise, mais de convenir avec le lecteur de son inutilité. Cette distance ironique sauve constamment son propos du pathétique. Il n'y a pourtant rien de modéré ni de résigné dans l'expression de sa subjectivité. L'épreuve de la mort de ses proches, que la répétition n'émousse pas, la conduit à chaque fois au seuil de la folie. Elle en sort en acquiesçant aux obligations de la religion. Mais la sorte d'apaisement à laquelle elle finit ainsi par accéder, ne renie en rien son amour de la vie et son engagement dans le monde pour la sauvegarde de sa famille.

REF. Paul de Musset, « Madame de la Guette », *Revue des deux Mondes*, t. 26, 1841 ; manuelle Lesne-Jaffro, *La Poétique des Mémoires (1650-1685)*, Honoré Champion, Paris, 1996 ; Frédéric Charbonneau, *Les Silences de l'Histoire. Les Mémoires français du XVIIe siècle*, Presses de l'université de Laval, Montréal, 2001.

Michèle ROSELLINI